

Chasteaux le 16 juin 2025

Objet : Eco-paticipation

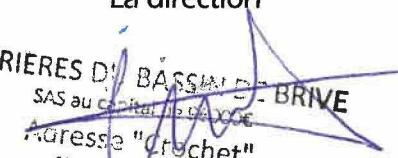
Chers clients,

Conformément au changement de réglementation effectif depuis le 1^{er} mai 2023, nous avons mis en place la collecte de l'éco-contribution (REP), sur les matériaux de construction à usage des chantiers de Bâtiment.

Aussi, vous est-il demandé, si vous n'êtes pas concernés, puisqu'entreprise de travaux qui n'intervient pas sur des chantiers du secteur du bâtiment, de compléter l'attestation sur l'honneur ci-jointe.

En vous remerciant de votre collaborateur.

La direction


CARRIERES D' BASSIN DE BRIVE
SAS au capital de 96 000 €
Adresse "Crochet"
19600 CHASTEUX
Tél : 05 55 25 59 10
SIRET 349 261 156 0013